

FONDATION DU CNAM

Grand Prix Charles-Henri Besnard 2021 décerné à FabBRICK, une solution vertueuse pour le recyclage des déchets textiles

Le 29 novembre 2021, la fondation du Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) a remis le Grand Prix Charles-Henri Besnard à l'entreprise FabBRICK, créée et portée par Clarisse Merlet, qui remporte ainsi le prix de 50 000 €.







Olivier Faron, administrateur général du Cnam, Florence Poivey, présidente de la Fondation du Cnam, Clarisse Merlet, fondatrice de FabBrick et Jean-Sébastien Villefort, professeur du Cnam, titulaire de la chaire Construction durable. Crédits : Dircom Cnam © Laurence Benoit.

Le projet présenté consiste à recycler les vieux vêtements et textiles pour créer des briques de formats et de couleurs variés. La technologie, brevetée en 2019, peut s'adapter à tous types de tissus. Grâce aux caractéristiques des textiles récupérés, les vêtements mis au rebut deviennent ainsi une matière première innovante, design et écologique, à la fois isolant thermique et acoustique. Employées principalement dans l'aménagement d'intérieur et la réalisation de mobilier, ces briques pourraient à terme être intégrées dans la construction.

Le procédé, aujourd'hui artisanal, est amené à évoluer vers l'industrialisation, avec la perspective d'implanter une usine **FabBRICK** dans chaque région et pays producteurs de déchets textiles. Les brickeurs, cœur du métier de FabBRICK, créent chaque jour des briques adaptées à la fabrication de meubles et décoration sur catalogue ou sur-mesure. FabBRICK travaille exclusivement avec des entreprises, le plus souvent possible à partir de leurs propres déchets textiles, afin de décorer leurs boutiques, sièges sociaux, bureaux et showrooms, dans une boucle vertueuse de recyclage.

Les deux autres finalistes sont :

SustainEcho, logiciel réalisant des bilans carbone automatisés pour le BTP.
Sitowie, plateforme Predibat de prédiction du vieillissement des bâtiments.

Cette année, le jury a attribué trois bourses de voyage ou d'étude à :

Kenza Belahnech (bourse d'étude, thèse de doctorat de 5 000 €)
Rosalie Duteurtre (bourse de voyage de 2 500 €)
Medya Danisman (bourse de voyage de 2 500 €)

Pour en savoir plus : www.besnarddequelen.fr

[Téléchargez le communiqué de presse | Grand Prix Charles-Henri Besnard 2021](#)





30 novembre 2021

le cnam fondation

 voir le site fondation.cnam.fr

<https://fondation.cnam.fr/grand-prix-charles-henri-besnard-2021-decerne-a-fabbrick-une-solution-vertueuse-pour-le-rec>